

Qui contacter ?

Rexel est à l'écoute de toute préoccupation légitime relative au droit de la concurrence.

– VOS QUESTIONS

Pour toute question, si vous estimez que les lois et réglementations ne sont pas respectées en droit de la concurrence :

Parlez-en à votre hiérarchie, à la Direction Juridique Groupe ou à la Direction Juridique Zone, adressez-vous à compliance@rexel.com ou utilisez le formulaire d'alerte éthique disponible à l'adresse suivante : <https://www.rexel.com/fr/alerte-ethique/>

Toutes les mesures sont prises pour respecter la confidentialité et la sécurité des informations communiquées, conformément aux conditions décrites dans le [Guide d'éthique](#).